

ANNEXE 1 CERTIFICATION LE ROBERT

DESCRIPTION DE LA CERTIFICATION

1. Définition du référentiel

Le référentiel de la Certification Le Robert est un document qui recense l'ensemble des compétences en français écrit devant être acquises par un public d'adultes s'exprimant en français, en particulier dans un cadre professionnel (emploi, accès à l'emploi, promotion, etc.).

Il est complémentaire d'une évaluation certificative (la Certification Le Robert) destinée à mesurer le niveau de compétence en français écrit des personnes évaluées. Couplé aux résultats de cette évaluation, le référentiel permet de situer une personne sur une échelle de compétences liées à l'écrit et de lui délivrer un certificat de compétences.

2. Public du référentiel

Ce référentiel décrit les compétences en français écrit des personnes adultes de langue maternelle française et des adultes allophones (Français langue étrangère, Français langue seconde) évoluant ou souhaitant évoluer en milieu professionnel francophone.

3. Définition des compétences évaluées

3.1. Lien entre le référentiel et l'évaluation certificative

Dans le cadre de la Certification Le Robert, les compétences en français écrit sont mesurées grâce à une évaluation certificative dénommée « Certification Le Robert ».

Cette évaluation est composée de 350 questions réparties en 11 séries d'exercices variés : dictée, phrases à trous, phrases à trous avec dictée audio, relecture et correction de phrases, QCM. Chaque série de questions teste des compétences spécifiques.

Les questions de l'évaluation sont renouvelées à chaque session d'examen. Afin de garantir l'homogénéité des sessions d'examen, les questions sont élaborées en respectant un processus rigoureux décrit dans le Guide du rédacteur.

L'évaluation porte sur deux compétences :

- Rédiger des écrits dans le cadre d'une activité professionnelle, en respectant les règles de la langue française
- S'exprimer de manière adéquate (registre de langue, vocabulaire sélectionné, construction des phrases) dans un contexte professionnel défini

Ces compétences sont évaluées à travers neuf objets d'évaluation.

3.2. Liste des objets d'évaluation

Compétence n° 1 - Rédiger des écrits dans le cadre d'une activité professionnelle, en respectant les règles de la langue française

Objet d'évaluation 1. Identifier le genre des noms et écrire correctement les mots (singulier et pluriel, masculin et féminin)

Objet d'évaluation 2. Différencier et écrire correctement les homophones lexicaux et grammaticaux

Objet d'évaluation 3. Conjuguer correctement les verbes en respectant les temps et les modes de la conjugaison

Objet d'évaluation 4. Accorder correctement les éléments du groupe nominal

Objet d'évaluation 5. Accorder correctement un verbe avec son sujet

Objet d'évaluation 6. Accorder correctement un participe passé

Compétence n° 2 – S'exprimer de manière adéquate (registre de langue, vocabulaire sélectionné, construction des phrases) dans un contexte professionnel défini

Objet d'évaluation 7. Attribuer correctement aux mots leur sens communément admis

Objet d'évaluation 8. Employer le registre de langage approprié à la situation de rédaction

Objet d'évaluation 9. Construire des phrases grammaticalement correctes en employant adéquatement les mots-outils

ACCÈS ET FONCTIONNEMENT DE LA PLATEFORME

La plateforme de certification est accessible avec un identifiant et un mot de passe sur le site certification-le-robert.com à partir du formulaire de connexion. Le candidat doit saisir ces deux éléments, qui lui ont été fournis par courriel au moment de son inscription, pour se connecter à la plateforme et accéder aux différentes fonctionnalités de celle-ci.

La plateforme offre au candidat les fonctionnalités suivantes :

- accès à son profil de candidat : nom, prénom, courriel ;
- examen de Certification Le Robert proprement dit ;
- réglage des éventuelles options de l'examen ;
- si le candidat a déjà passé l'examen lors d'une ou plusieurs sessions précédentes, consultation des résultats obtenus à la Certification Le Robert : score obtenu, bilan détaillé, code de vérification, date de passation.

L'examen de certification a pour but de mesurer le niveau de maîtrise du candidat en langue française. Il est composé de 11 séries de questions. Chacune des 11 séries de questions est constituée de questions ayant le même format (QCM, Dictée, Phrases à trous, Phrases à trous avec intitulé audio, Repérage correction). Chacune des séries de questions est précédée d'une vidéo d'explication des consignes. À l'intérieur des séries de questions, chaque question est surmontée d'une consigne ; et à chaque question correspond au moins une réponse correcte.

En amont de l'examen, qui démarre formellement en même temps que la vidéo de consignes de la première série de questions, le candidat accède dans l'ordre aux pages et aux informations suivantes :

- informations générales sur l'examen de certification et sur la session d'examen du candidat, sur la page d'accueil ;
- consignes générales de l'examen, sous forme de texte, sur la page de consignes - le candidat doit confirmer avoir lu ces consignes pour accéder à l'étape suivante ;
- informations sur l'équipement nécessaire et test de l'équipement - le candidat doit confirmer avoir testé son équipement pour accéder à l'étape suivante ;
- présentation des boutons et des icônes de l'écran de question, sous forme de vidéo, sur la page de la vidéo de présentation - le candidat doit confirmer avoir bien regardé la vidéo pour accéder à la page suivante ;
- déclaration sur l'honneur, sur la page correspondante - le candidat doit accepter cette déclaration sur l'honneur pour accéder à la page suivante ;
- le cas échéant, procédure de vérification de l'identité et du matériel du candidat, avant le démarrage d'une session d'examen surveillée à distance,
- le cas échéant, code d'examineur, qui doit être renseigné par l'examineur de l'examen.

Lors de l'examen, à tout moment, le candidat peut accéder à l'une des fonctionnalités suivantes :

- afficher un écran de pause,
- afficher la page des consignes générales de l'examen,
- afficher la vidéo de consignes de la série de questions en cours,
- abandonner l'examen.

Une fonction de déconnexion de la plateforme est disponible.

Concernant la certification à distance, se référer directement à l'annexe 3 bis « mentions techniques de la certification à distance »